

bres de la Chambre les principes qui sont la base de la représentation populaire, et de les convaincre que nous sommes ici pour remédier aux griefs et réparer les injustices, surtout lorsque ces griefs et ces injustices sont plus graves que toute injustice constitutionnelle dont nous pouvons avoir souffert dans le passé.

Il faut remédier aux griefs constitutionnels, mais il faut remédier aussi aux griefs économiques. Le parti libéral s'enorgueillit d'avoir fait disparaître plusieurs torts constitutionnels, mais il ne s'est jamais occupé des griefs économiques du peuple. Il a eu des théories commerciales à lui, mais on nous a dit aujourd'hui qu'il les avait abandonnées. Il en est des questions dont je viens de parler comme des théories commerciales ; il faut mettre de côté les théories et adapter les lois aux circonstances, non pas dans l'intérêt de quelques classes privilégiées, mais dans les intérêts de tous.

La motion est adoptée.

L'honorable premier ministre propose

Que ladite adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

La motion est adoptée.

SUBSIDES.

L'honorable M. PATERSON (ministre des Douanes) propose :

Que cette Chambre se formera en comité, mardi, pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

VOIES ET MOYENS.

L'honorable M. PATERSON (ministre des Douanes) propose :

Que cette Chambre se forme en comité, mardi, pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

La motion est adoptée.

PRESIDENCE DU COMITE GENERAL.

Le très honorable sir WILFRID LAURIER propose que :

M. Charles Marcell, député du district électoral de Bonaventure, soit nommé président des comités généraux de la Chambre.

La motion est adoptée.

PRESENTATION DES RAPPORTS.

Comptes publics du Canada pour l'exercice financier terminant le 30 juin 1904—L'honorable M. Paterson.

Tableaux du commerce et de la navigation du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1904—L'honorable M. Paterson.

Quatrième recensement du Canada, vol. II, produits naturels—L'honorable M. Fisher.

M. W. F. MACLEAN.

Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904. Partie I, accise.

Aussi,—Partie II, inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904—L'honorable M. Brodeur.

Liste du service civil du Canada, 1904—Sir Wilfrid Laurier.

AJOURNEMENT—BESOGNE DE LA CHAMBRE.

L'honorable sir WILFRID LAURIER : Je propose que la Chambre ajourne ses délibérations.

* M. FOSTER : Avant de laisser adopter cette motion je voudrais demander à l'honorable chef du Gouvernement quand nous pouvons attendre les différents rapports des ministères. Je prévois la réponse qui m'attend au sujet du rapport de notre ami commun, l'auditeur général, expliquant pourquoi son rapport n'est pas déposé. Probablement qu'il sera prêt avant longtemps ?

Sir WILFRID LAURIER : Le règlement de la Chambre n'exige pas que le rapport de l'auditeur soit déposé dès le commencement de la session. Pourvu qu'il le soit dans les quatorze jours de l'ouverture de la session, c'est tout ce que la loi veut. Je ne suis guère renseigné, mais je ne crois pas que le rapport de l'auditeur puisse être déposé avant l'expiration des quatorze jours.

M. FOSTER : Il serait peut-être difficile à mon honorable ami de nous dire quand le bill principal de cette session sera présenté à la Chambre.

Sir WILFRID LAURIER : Je puis dire que le bill sera présenté à une date rapprochée, mais je crois, d'après les nouvelles du caucus que mes honorables amis ont tenu récemment, que nous aurons de nouveau parmi nous le chef de l'opposition, et je crois qu'il vaudra mieux qu'il ait pris son siège avant de présenter cette loi qui est très importante.

M. FOSTER : J'espère que mon très honorable ami ne retardera pas la préparation de ce bill parce que le nouveau chef de l'opposition n'est pas ici, car il y sera bientôt. Je ne voudrais pas que mon honorable ami puisse donner cette excuse de retarder cette loi importante. Quelle sera la besogne de la Chambre demain ?

Sir WILFRID LAURIER : Demain, sur la motion d'ajournement, je donnerai à l'honorable député d'York-sud (M. W. F. Maclean) le renseignement qu'il a demandé au sujet de la vacance dans la commission.

M. FOSTER : Est-ce tout ?

Sir WILFRID LAURIER : Oui, c'est tout pour demain.

La motion est adoptée, et à 6 heures 5, la séance est levée.